



FIL DES JOURS – Automne 2022

Bulletin de liaison de l'Eglise Protestante Unie
Antibes – Cagnes-sur-Mer

www.protestants-antibes-cagnes.org
egliseprotestanteunie.antibes@gmail.com

Pasteure : Faralalao RAJARISOA – 06 10 83 30 76 – frajarisoa@hotmail.com

Présidente : Christine RAFINESQUE – 09 64 17 79 84 – axiome.service@orange.fr, Directrice de la publication

PRIÈRE

Dieu éternel et miséricordieux

Toi qui es un Dieu de paix, d'amour et d'unité,
Nous te prions, Père, et nous te supplions de rassembler
par Ton Esprit Saint tout ce qui s'est dispersé,
de réunir et de reconstituer tout ce qui s'est divisé.

Veuille aussi nous accorder de nous convertir à ton unité,
de rechercher ton unique et éternelle vérité,
et de nous abstenir de toute dissension.

Ainsi, nous n'aurons plus qu'un seul cœur,
une seule volonté, une seule science,
un seul esprit, une seule raison,

Et tournés tout entiers vers Jésus-Christ notre Seigneur,
nous pourrons, Père, te louer d'une seule bouche
et te rendre grâces par notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Esprit Saint.

Amen !

Martin Luther (insérée en 1526 dans son Petit Livre de prières pour les laïcs)

ÉDITO

Après plusieurs mois d'interruption, le Fil des Jours reprend sa parution. Voici donc le numéro d'automne avec une nouvelle maquette. Bonne lecture.

Eglise...

Eglise ouverte....

Temple ouvert sur la cité, c'est un nouveau défi que la Paroisse d'Antibes veut relever cette année. La sobriété du Temple, son emplacement au centre de la ville, au cœur du marché, nous donne envie de partager ce lieu privilégié pour la rencontre, pour l'écoute, pour la méditation, avec les habitants, les passants, les marchands, les travailleurs et les ouvriers qui cherchent un endroit pour se reposer et se ressourcer au milieu de la journée.

Eglise témoin....

Ce sera une des nos différentes manières pour assurer notre présence dans la cité et pour venir à la rencontre de ceux qui ont le désir de la rencontre ou le désir d'être rencontrés. Ceci parce que notre Dieu est un Dieu de relation, un Dieu qui se rend constamment présent dans notre vie et vient à notre rencontre très souvent d'une manière inattendue. C'est pour cela que nous restons ouverts pour être visités et attendre l'inattendu de Dieu. Comme dans l'histoire d'Abraham, lequel ayant ouvert sa tente et sa maison à des passants, à des étrangers, finit par recevoir des anges, des messagers de Dieu qui ont apporté un message de vie et de bénédiction pour toute sa maisonnée. Une visite qui venait poser en lui la foi et la confiance en la promesse et en la Parole de Dieu. La foi qui lui a permis de traverser tant d'épreuves et beaucoup de dangers, lui a permis d'avancer dans son cheminement et l'a fait devenir source de bénédiction pour toutes les nations.

Eglise en chemin.....

C'est ce chemin de la foi que nous voulons et essayons d'entreprendre ensemble avec nos jeunes et nos enfants, avec les plus petits et les plus grands. Chemin que nous voulons entreprendre aussi avec tous ceux qui veulent nous rejoindre aux différents ateliers, différentes rencontres et activités, aux différents moments de louanges, de prières et de créativité proposées par les différents groupes existant au sein de la Communauté.

Ce chemin, nous voulons le parcourir aussi avec les églises sœurs qui confessent avec nous la même foi en Jésus Christ mais qui se nomment différemment.

Fête de la Réforme occasion de rencontre

Dans ce cheminement, trois églises de dénomination différente (Eglise adventiste du septième jour, Jesus Is Lord, Eglise Protestante Unie de France) se sont rencontrées le dimanche de la Réforme (30 Octobre) d'abord pour rappeler le mouvement fondateur du Protestantisme : l'affichage des 95 Thèses de Luther sur l'indulgence, sur la porte de la Cathédrale de Wintenmbrg

le 31 Octobre 1517. Ensuite pour rappeler les cinq "Soli" résumés par les 5 pétales de la rose de Luther qui deviennent les cinq devises, les cinq valeurs de toutes les églises protestantes issues de la Réforme qu'elle soit traditionnelle ou libérale: « *Sola Scriptura, Sola fide, Sola gratia, Solus Christus, Soli Deo Gloria* ». À ces cinq principes viennent s'ajouter deux autres que toutes les Eglises issues de la Réforme reconnaissent également : le *Sacerdoce Universel* et le « *ecclesia semper reformanda* »

. Le premier fait de chaque chrétien, grâce à sa foi en Jésus Christ, prêtre et envoyé de Dieu dans sa vie de tout les jours. Le second fait de l'Eglise une institution toujours appelée à re-naître et à être Réformée par la Parole de Dieu.

Ainsi notre foi en Jésus Christ et notre désir de rendre gloire à Dieu, nous a permis de vivre ensemble, malgré notre diversité un moment très riche en convivialité, en partage, en rencontre et en bénédiction.

Que Dieu soit glorifié dans notre diversité et qu'il nous glorifie par la grâce qu'il nous a offert en son Fils Jesus Christ. Que dans les différentes rencontres, nous devenions bénédiction les uns pour les autres.

Faralalao RAJARISOA

« ÉVÈNEMENTS PASSÉS »

Petit retour concernant des évènements passés ou autres faits marquants.

Atelier cinéma du 29 septembre « La fuite des Huguenots »

Brillamment animé par Isabelle BERNE et Robert RIVOIRA, qui nous ont partagé les 2 documents ayant servi à la préparation et à l'animation de l'atelier cinéma.

Pour consulter les documents dans leur intégralité, se référer au mail du 26 octobre 2022.

Document n°1 : L'Édit de Nantes, sa révocation, et les conséquences

Partie 1 : Rappels historiques

Section 1 : L'Édit de Nantes et sa promulgation

- **Qu'est-ce que l'Édit de Nantes**

L'édit de Nantes est un **édit de tolérance promulgué en avril 1598 par le roi de France Henri IV, pour mettre fin aux guerres de Religion qui ravageaient le royaume de France depuis 1562, et particulièrement à la huitième guerre, commencée en 1585.**

Cet édit **accorde aux protestants des droits religieux, civils et politiques dans certaines parties du royaume et, dans des annexes appelées « brevets », leur concédait un certain nombre de lieux de refuge, dont une soixantaine de places de sûreté, et leur garantissait le versement par le trésor royal d'un subside annuel.**

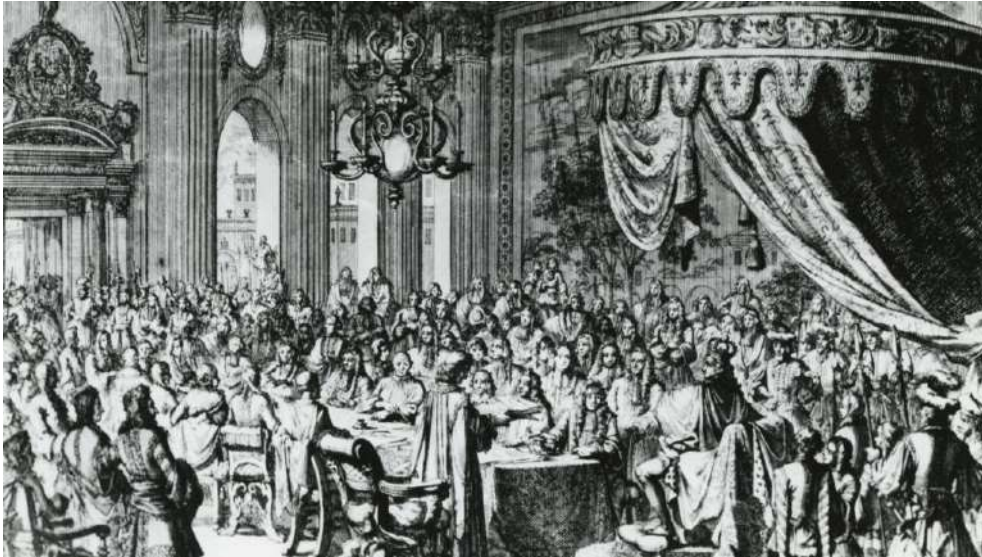
La première version de l'édit, effectivement signée et scellée à Nantes, est perdue et n'est plus connue que par une copie conservée à la Bibliothèque de Genève. C'est donc la seconde version, probablement rédigée plus tard, mais toujours datée d'avril 1598, qui constitue le texte authentique adressé aux parlements pour enregistrement.

- **Le contexte**

- Les précédents édits de pacification
- La huitième guerre de Religion (1585-1598) :
 - Une guerre particulièrement longue et acharnée
 - Les opérations militaires : les négociations de 1597-1598
 - Une autre version place le lieu de rédaction de l'édit de Nantes au château de Véretz : La paix de Véretz
- Circonstances de la promulgation

Section 2 : La révocation de l'Édit de Nantes

- Les premières persécutions contre les protestants la politique de conversion
- L'édit de Fontainebleau
- Révocation de l'édit de Nantes : l'absolutisme catholique



Section 3 : Les conséquences de la révocation

- Les nouveaux convertis (protestants ayant abjuré leur foi)
 - La résistance des « nouveaux convertis »
 - Les assemblées clandestines
 - La place particulière des Cévennes
 - Les assemblées et leur répression dans le reste de la France
 - Focus sur les Dragonnades (1681-1685)
 - L'émigration
-

Partie 2 : Les protestants depuis la révocation de l'Édit de Nantes en quelques dates

Section 1 : Avant la révolution (L'édit de Tolérance du 17 novembre 1787)

L'édit de Tolérance du 17 novembre 1787 promulgué par Louis XVI restitue aux Français protestants l'état-civil, il autorise aux non-catholiques le culte privé.

Section 2 : Pendant la révolution

- Elaborée par la **Constituante**, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du **26 août 1789** : les protestants acquièrent la liberté de conscience.

- Le **texte constitutionnel du 24 décembre 1789** : les protestants sont admis à tous les emplois civils et militaires.
- **L'Édit royal du 15 décembre 1790** : De nombreux huguenots vont en bénéficier leur accordant la **nationalité française à toute personne exilée pour cause de religion**
- **La Constitution de 1791** : déclare tout citoyen libre « d'exercer le culte religieux auquel il est attaché ».
- **La terreur et la déchristianisation (1793-1794)** : Elle a pour conséquence au retour vers un culte privé de la part des protestants.
- **Réouverture des temples en 1795**

Section 3 : Le XIXème siècle

Le XIXe siècle commence avec le **Concordat de 1801 et les Articles organiques de 1802 qui réglementent la vie des Églises.**

Leurs dispositions permettent la réorganisation du protestantisme, après la période du Désert. Les protestants retrouvent des lieux de culte : des anciennes églises catholiques leur sont attribués et ils construisent de nombreux nouveaux édifices. Le corps pastoral se rétablit.

Au cours de la **deuxième moitié du siècle, les Églises réformées sont divisées par le conflit entre les évangéliques orthodoxes, sous l'influence du Réveil** (mouvement de renouveau venu de Suisse et d'Angleterre), et les libéraux. Le conflit culmine avec le synode national de Paris en 1872, qui adopte une déclaration de foi que les libéraux rejettent. A la fin du siècle, les conflits sont moins virulents.

Les luthériens ne connaissent pas de tels conflits car la confession d'Augsbourg est toujours reconnue et il existe une structure centrale : le consistoire général de Strasbourg.

Section 4 : Le XXème siècle

La **Loi de séparation des Églises et de l'État (9 décembre 1905)** est acceptée assez facilement par les protestants. La loi autorise enfin les unions culturelles, garantit la liberté des cultes et lui donne un cadre juridique.

Elle ne concerne pas l'Alsace et la Moselle, intégrées dans l'Empire allemand depuis 1871.

Focus sur la doctrine de Jean Calvin (1509-1564)

Calvin expose sa doctrine dans son œuvre majeure : L'institution de la religion chrétienne.

Né une génération après Luther et Zwingli, la tâche de Calvin n'est pas d'offrir des idées originales, mais d'agencer la vision nouvelle de ses prédécesseurs en un ensemble cohérent. La clarté de l'exposition doctrinale de Calvin aide au rayonnement de sa pensée.

Les principaux fondements : Il reprend le message essentiel de Luther sur le salut gratuit en Jésus-Christ pour celui qui croit.

Les ordonnances ecclésiastiques : Calvin garde deux sacrements : le baptême et la Cène. Il se sépare de Luther sur la doctrine de la Cène.

Calvin distingue le pouvoir de l'Église et celui du gouvernement civil.

L'Église obtient une certaine autonomie par rapport à l'État.

Isabelle BERNE et Robert RIVOIRA

CHOISIR DE DONNER



L'Eglise Protestante Unie d'Antibes-Cagnes n'est riche que des dons qu'elle perçoit. Elle ne reçoit aucune subvention de l'Etat ou des collectivités pour l'exercice du culte. Elle a besoin du soutien matériel de chacun, fidèle ou sympathisant.

Les missions auxquelles l'Eglise doit faire face sont nombreuses : être témoin de l'Evangile, développer les actions en faveur de la jeunesse, la catéchèse, former et rémunérer les pasteurs, assurer une présence auprès des personnes en difficultés, entretenir les bâtiments, faire vivre notre communauté grâce aux différentes activités proposées.

Donner à l'Eglise Protestante Unie d'Antibes-Cagnes peut se faire de multiples manières. L'aide et l'engagement financier sont les bienvenus pour assumer toutes ces charges.

« Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son fils..... », affirme l'Evangile selon Jean. Cet amour nous précède. Ce don est premier, gratuit. Cette confiance est inconditionnelle. Puissamment libératrice, elle nous appelle à faire confiance à notre tour.

Nous vous remercions de votre soutien financier indispensable à l'équilibre des comptes de l'année 2022.

Christine RAFINESQUE
Présidente

Document n°2 : La fuite des Huguenots

Sujet

Retour sur l'exode des protestants français, notamment vers la Prusse, afin d'échapper aux persécutions instiguées par Louis XIV après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685. Un document en deux parties, diffusé sur ARTE en novembre 2019 puis en février 2022, « Le saut dans l'inconnu » et « En terre étrangère ».



Résumé

En France, dans les années 1680, la minorité protestante fait face à l'hostilité grandissante de la monarchie catholique. Les quelque 900 000 huguenots sont persécutés : il leur faut se convertir ou s'exposer à des dangers de plus en plus graves. L'édit de Nantes, signé en 1598, garantissait pourtant la liberté de culte, mais le roi Louis XIV ne pouvait tolérer la volonté d'indépendance ni les soutiens étrangers des protestants.

Quelques jours à peine après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, l'électeur de Brandebourg et duc de Prusse Frédéric-Guillaume Ier, par son édit de Potsdam, offre aux huguenots liberté de culte, exonération d'impôt temporaire et soutien financier.

Lui-même calviniste, il entend venir en aide à ses coreligionnaires, mais aussi servir des intérêts d'ordre économique et politique.

Bénéficiant d'une image extrêmement positive, avec une réputation d'artisans habiles et industriels, les réfugiés protestants sont accueillis par l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Irlande ou encore la Suisse. Quant à l'Allemagne, elle compte également sur eux pour relancer son économie et repeupler certaines régions vidées de leur population suite à la guerre de Trente Ans.

Pour les huguenots français qui s'y installent, les débuts sont difficiles. Mais peu à peu, leur éthique de travail leur permettra de s'intégrer à la société allemande.

Leurs descendants s'y illustreront, tels Paul Wallot, l'architecte du Reichstag, siège du Parlement allemand, Carl Benz, qui déposa le brevet de la première automobile à la fin du XIXe siècle, ou Thomas de Maizière, ministre fédéral de l'Intérieur pour la CDU de 2013 à 2018.

Contexte du docufiction

En signant l'édit de Fontainebleau, le 18 octobre 1685, Louis XIV porte un coup terrible aux protestants du royaume de France. Le texte ordonne la destruction des temples, interdit l'exercice du culte et rend obligatoire l'instruction religieuse catholique aux enfants. Les pasteurs, eux, ont deux semaines pour quitter le royaume, sous peine d'être envoyés aux galères. Des dizaines de milliers de protestants refusent d'abjurer leur foi et n'ont d'autre choix que le départ.

Le premier épisode de La fuite des huguenots revient sur les raisons et les conditions de l'exil. Le second s'intéresse à l'accueil des réformés français dans les pays protestants européens, et en premier lieu en Allemagne.

Commentaires sur le docufiction

Dans le documentaire, on a quelque peu l'impression que la fuite des protestants français a surtout concerné les plus miséreux d'entre eux. Mais l'exil, au contraire, a touché toutes les franges de la société réformée, dans un vrai brassage de diversité sociale.

L'exil, de plus, n'a pas concerné que des familles, mais aussi beaucoup de jeunes hommes seuls.

Noter l'importance octroyée dans le docufiction à Francfort-sur-le-Main. La ville allemande fut en effet la plaque tournante du Refuge.

À Francfort, on retrouve ainsi des agents de recrutement venus du Brandebourg. Ce territoire majoritairement luthérien, situé à l'est de l'Allemagne, était dirigé par un prince puissant, Frédéric-Guillaume de Brandebourg, dit le Grand Électeur. Avec l'édit de Potsdam, il a ouvert les portes du Brandebourg aux huguenots. Le destin de ces derniers peut se résumer à une errance à travers l'Europe, à la recherche d'un lieu où poser ses bagages. Une errance faite de difficultés en tout genre, entre les passeurs, les brigands, les maladies et l'accueil parfois mitigé, voire hostile, des populations locales protestantes, en particulier celles luthériennes.

Le documentaire a pour intérêt de replacer l'exil des huguenots dans son contexte historique. Ceci alors que leur exode a marqué au fer rouge l'identité protestante française.

Conclusion

L'attachement des descendants de huguenots, en France comme à l'étranger, à la mémoire du calvaire vécu par leurs ancêtres dit quelque chose de fondamental sur l'ampleur des violences perpétrées, rapporte Didier Boisson. Cette violence subie s'est imprégnée dans la mémoire huguenote et a été transmise de

génération en génération. Les journaux de protestants qui nous sont parvenus évoquent ainsi le traumatisme causé par les dragonnades, ces opérations ciblées visant à les convertir au catholicisme. Ce traumatisme profond a nourri cette mémoire jusqu'à aujourd'hui.

Isabelle BERNE et Robert RIVOIRA

Synode régional des Jeunes du 24 au 26 octobre 2022

Après 2 ans d'absence liée au contexte sanitaire, le **Synode Régional des Jeunes** a pu se tenir au **Centre Azur (83110 Sanary-sur-Mer)** sous le thème « **La violence est-elle nécessaire ?** »

Des rencontres avec des témoins sur le sujet de la violence, des jeux, des ateliers bibliques et créatifs, des temps spirituels, une soirée « incroyable talent », de la musique et des chants et des surprises ...

Notre paroisse a été représentée par un de nos jeunes qui nous partage son expérience.

« J'ai passé trois journées incroyables au Centre Azur de Sanary-sur-Mer. Nous étions 23 jeunes en provenance d'Aix-en-Provence, Grasse, Nice, Cannes, Antibes, Marseille jusqu'à la Corse, etc... Le premier jour, on a appris à se connaître grâce à différents jeux. Ensuite, nous avons eu une séance de sport. On a rencontré un premier témoin de violence : un militaire venu de Toulon. Il nous a raconté ce qu'il a vécu, ses motivations à devenir militaire et nous a présenté sa définition de la violence. La soirée s'est terminée sur le visionnage du film *Warrior* de Gavin O'Connor, sur lequel nous avons débattu le lendemain.

Le mardi a commencé par une séance de sport puis le débat sur le film. L'après-midi, avec le deuxième témoin, notre prof de sport, nous avons creusé le thème du séjour « La violence est-elle nécessaire ? ». Ensuite, nous nous sommes répartis en plusieurs groupes pour discuter autour de textes bibliques. Nous avons parlé notamment du moment où Jésus chassa des marchands du temple et nous avons débattu de l'enseignement de Jésus d'aimer son prochain comme soi-même. Nous clôturons la journée par une deuxième séance de sport et une soirée « *incroyable talent* » où j'en ai pris plein les yeux et à laquelle je m'étais bien amusé. Nous étions deux pianistes, une guitariste, un poète, un rappeur et moi le danseur.

Le lendemain matin, nous commençons la journée avec une dernière séance de sport et nous rencontrons le dernier témoin : une magistrate qui a vécu de la violence morale. Elle nous a expliqué sa vocation et nous a raconté des procès où elle était juge.

L'après-midi, nous nous répartissons de nouveau en groupes :

- un groupe d'écriture pour raconter le déroulement du Synode
- un groupe de chants pour sélectionner et retranscrire des chants de louanges

- un groupe de vœux pour l’avenir des jeunes et/ou des paroisses

Je faisais partie de ceux qui étaient dans ce dernier groupe. Parmi nos vœux, qu’il y ait un enseignement après la confirmation et qu’il y ait plus de chants dans nos paroisses. On s’est aussi posé la question qu’une participation financière soit demandée au Synode pour éviter les annulations de dernière minute qui ont coûté aux organisateurs.

Bref, ce séjour était enrichissant. Nous avons eu beaucoup de temps libre et énormément de temps passé entre nous, ce qui a renforcé nos liens et nous a permis de belles rencontres. Le Centre Azur est un grand domaine. La nourriture est très bonne. Nos trois animateurs étaient cools.

J’ai hâte de participer au prochain Synode des Jeunes et j’encourage les autres jeunes à venir ! »

Lucas RAZANAJO

DANS NOS FAMILLES

« Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent ; pleurez avec ceux qui pleurent ».
Romains 12,15

Baptême

Le 25 septembre , **Alice Eliké FRANCIS** a été baptisé.

Enterrements

Le 29 juillet, au **Temple**, un culte d'action de grâce a accompagné la famille de **Lucien GIORDANO** (96 ans).

Le 24 octobre, au **Temple**, un culte d'action de grâce a accompagné la famille de **Jean-Pierre COMBET** (87 ans).

Le 25 octobre, au **Temple**, un culte d'action de grâce a accompagné la famille de **Marie Rose COLOMB** (80 ans).

Le 25 octobre, au **Crématorium de Cannes la Bocca**, un culte d'action de grâce a accompagné la famille de **Hervé LEHNING** (74 ans).

À LIRE, À ÉCOUTER, À VOIR

Nous allons prochainement enrichir cette rubrique avec vos conseils de lecture, de cinéma, de théâtre ... et peut-être ceux du comptoir de librairie régional.



RAPPEL PERMANENT

- **CULTE** de l'Église Protestante Unie de France tous les **dimanches** à **10h15** au Temple d'Antibes, 7 av. Niquet
- **CULTE** de l'Église Adventiste du Septième Jour tous les **samedis matin**
- **CULTE** de l'Église Philippine « *Jesus is Lord* » tous les **dimanches** à **17h00**
- **Nom de l'évènement** : tous les **date** à **xxhxx** au **lieu**
- Pour soutenir l'Église Protestante Unie d'Antibes Cagnes (formulaire de don [ICI](#))

POUR PRENDRE DATE

- Le **vendredi 11 novembre (08h30)** : **Atelier cuisine**

Envie d'aider à préparer un menu de saison, bio, local et équilibré ou de partager ce déjeuner en toute convivialité et venir mettre les pieds sous la table à partir de midi, ... (nombre limité à 12 personnes).

Pour tout renseignement et pour vous inscrire, contactez [Marie-Annick](#) au [06.14.51.00.34](tel:06.14.51.00.34)

- Le **dimanche 13 novembre (10h00)** : **École biblique** et **KT** (programme complet [ICI](#))

Permanence / Présence au Temple et dans le jardin

Comme vous le savez déjà, plusieurs d'entre nous se relayent afin d'assurer une présence régulière au Temple et au presbytère. Utilisateurs des locaux, votre aide nous est précieuse : avant votre départ, merci de vérifier la fermeture des portes, fenêtres et robinets, d'emporter vos déchets, ... et de nous signaler rapidement tout ce qui vous semble anormal.

Fil des Jours

Nous recherchons des articles pour le Fil des Jours. N'hésitez pas à vous lancer et à adresser vos projets d'articles, même brefs, au conseil presbytéral via notre adresse électronique :

egliseprotestanteunie.antibes@gmail.com

Cette retraite spirituelle est un temps pour :

- ♦ Faire une pause dans nos vies bien remplies,
- ♦ Se reposer, prier et se ressourcer avec le Seigneur,
- ♦ Faire silence en soi et être à l'écoute du Seigneur,
- ♦ Approfondir un thème biblique lors des conférences,
- ♦ Cheminer en compagnie des participants lors d'échanges en groupes.

Témoignages de nos retraitants :

- ♦ "Un temps de rencontre et de ressourcement au cœur de l'amitié et de la bienveillance entre les lignes de l'Écriture" Maria.
- ♦ « Un temps de halte et de ressourcement nécessaires. Choisir de faire un break sans réseaux sociaux. Prendre un peu de temps comme une respiration pour faire le point » Yves.
- ♦ « Un moment à part, pour moi, avec les autres et le Seigneur. » Marie- Ange.



Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux.

Ecclesiaste 3 v1

Comment se rendre au Foyer

Maria Mater en voiture ?

2780 Route de Nice,
06330 Roquefort- les-Pins

- En venant de Nice ou d'Aix :

A8, sortie 47 Villeneuve Loubet, puis direction Grasse. Dans Roquefort-les-Pins, le Foyer est situé à droite au niveau du rond-point.

- En venant de Grasse :

Direction Nice, dans Roquefort-les-Pins, au 4ème rond-point, prenez la dernière sortie, sur la gauche.

Comment nous contacter ?

- Thibaut DELARUELLE

Pasteur EPUDF, Nice

06 95 32 46 13

thibaut.delaruelle@free.fr

- Yves RAOUX

Président du consistoire

06 61 63 32 21

yvesfrancoisraoux@gmail.com



Le sens du shabbat, une écologie du temps

Par Florence Taubmann
Pasteure de l'EPUDF



Retraite spirituelle 2023

27-29 janvier
Roquefort-les-Pins



Le sens du shabbat, une écologie du temps

Comment célèbre-t-on le shabbat ? Quels sont sa place et son sens dans la vie juive ? A-t-il une portée autre que religieuse ?

A notre époque où nous percevons le temps sur le mode de l'utilitarisme et du manque, où nous nous interrogeons sur le statut du dimanche,

l'exemple du shabbat peut nourrir notre réflexion sur nos manières de vivre et de respirer en ce monde.

Le portrait de l'intervenante



Florence TAUBMANN est pasteur de l'EPUDF depuis 1992, ayant exercé son ministère en région parisienne puis à Limoges.

Engagée dans l'œcuménisme et dans le dialogue avec les autres religions, elle a été présidente de l'Amitié judéo-chrétienne de 2008 à 2014 et est membre de la Fraternité d'Abraham.

En poste au Défap jusqu'en 2021, au service protestant de mission, elle a été chargée de l'animation France et des relations avec les Eglises de Madagascar. Elle est retraitée.

Le lieu de la retraite

La retraite se déroule au Foyer Maria Mater, un centre d'accueil catholique.

Il pourra être demandé de respecter certaines plages horaires de silence, qui seront notifiées préalablement.



Horaires :

Du vendredi 27 janvier, 17h30 au dimanche 29 janvier, 15h00

Pour les personnes qui ne pourraient se libérer vendredi en début de soirée, possibilité d'arriver après le dîner à 20h30. (cf. conditions tarifaires).

Il est impératif de participer à toute la retraite.

Conditions tarifaires :

de 120 € à 160 € par personne selon les possibilités de chacun

(pension complète – linge de toilette non fourni).

Déduction de 10 € par personne pour une arrivée après le dîner le vendredi.

Supplément de 5 € pour les draps.

Il est recommandé d'amener ses draps (lit une place ou deux places selon réservation)

Retraite organisée par le consistoire Côte d'Azur-Corse

L'inscription

Fiche d'inscription à renvoyer à :

M Yves RAOUX - Villa Béthania 304, chemin du Siège 06140 Vence

Ou par mail (yvesfrancoisraoux@gmail.com)

Une fiche d'inscription par chambre demandée.

Inscription à faire parvenir le 22 janvier 2023 au plus tard accompagné d'un chèque d'acompte de 20€ par participant (40€ pour un couple), à l'ordre de : *Consistoire Côte d'Azur-Corse*.

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Contact (*) :

.....
.....
.....

() mail de préférence pour avoir les dernières nouvelles avant la retraite, et/ou téléphone*

Cocher la ou les options voulues :

- Arrivée à 17h30 le vendredi soir
- Arrivée à 20h30 le vendredi soir
- Je demande la location de draps (à éviter si possible)
- Je demande une chambre individuelle au RDC (*personne prioritaire : raison de santé ou difficulté à monter les escaliers*)